

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Lise Bernard et Arnaud Pierrel

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions

Type de sujets donnés : document

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun. La calculatrice est autorisée.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Distribution des notes

Pour l'épreuve commune de sciences économiques et sociales, le jury de sociologie a entendu 32 candidates et candidats. La moyenne des notes est de 11,2 et l'écart-type de la distribution est de 4,7.

Notes	$6 \leq$	$6 < \leq 10$	$10 < \leq 14$	$14 < \leq 17$	> 17
Effectifs	7	7	10	4	4

Principes de l'épreuve

Un même dossier peut être soumis à deux ou trois personnes successives selon le planning de passage. Chaque dossier comprenait sept ou huit documents, dont une majorité de tableaux ou graphiques présentant des données statistiques. Ces documents statistiques sont complétés par un ou des extraits de texte et peuvent être accompagnés de documents iconographiques. La présence d'une note ou d'un encadré peut apporter des précisions méthodologiques quant aux sources ou à la nature des données. Les documents sont, pour la plupart, tirés de publications scientifiques.

Les dossiers distribués invitent les candidates et candidats à articuler données statistiques et raisonnement sociologique. Après 1 heure 30 de préparation, les candidates et candidats sont appelés à exposer un commentaire de 15 minutes suivi d'un échange de 15 minutes avec le jury. La discussion avec le jury vise à préciser ou corriger des points du commentaire et à revenir sur des aspects importants du dossier peu abordés au cours de celui-ci. Elle peut également porter sur des questions plus larges de sociologie en lien avec le dossier.

Commentaires du jury

Les commentaires des années précédentes et les conseils donnés aux candidates et candidats restent valides.

Sur la forme, la plupart des exposés sont satisfaisants. Le temps est souvent très bien maîtrisé. Quelques candidates et candidats n'ont pas bien géré leur temps, en proposant une introduction trop longue (parfois de plus de 5 minutes) ou/et une dernière partie trop brève. Si ce manque de maîtrise n'est pas préjudiciable en soi, il fragilise souvent la construction de l'argumentation et le travail sur les documents.

Les candidates et candidats doivent commencer leur commentaire par une introduction comprenant une accroche, un questionnement aboutissant à leur problématique, une présentation succincte du contenu du dossier et une annonce de plan. Le jury tient à souligner l'importance de la qualité de l'introduction. Cette dernière doit viser un objectif de problématisation du dossier. Il est attendu que les candidates et candidats formulent des questions sociologiques auxquelles les documents contribuent à répondre. Ne peut se substituer à ce moment de problématisation une énumération des documents et de leur source. Le jury incite les candidates et candidats à regrouper d'une manière cohérente les documents composant le dossier lors de leur présentation. À la suite de l'introduction, le développement annoncé doit être déroulé de manière structurée, en mobilisant les documents du dossier. Enfin, le commentaire doit se terminer par une conclusion.

La structure du plan ne doit reposer ni sur un raisonnement trop abstrait, ni sur un découpage uniquement thématique. Le plan retenu doit attester le regard sociologique des candidates et candidats. Le jury incite ces derniers et dernières à adopter une démarche comparative et à analyser la diversité interne des pratiques, des acteurs ou des phénomènes en jeu à l'intérieur du dossier.

Par ailleurs, tous les documents ont vocation à être mobilisés au moins une fois au cours de l'exposé, mais certains peuvent être plus approfondis que d'autres. En outre, la conclusion de l'exposé n'est pas le moment opportun pour mentionner pour la première fois un document.

Il est attendu des candidates et candidats de savoir lire les documents et les graphiques du dossier et d'en dégager les résultats importants. Il importe notamment de savoir lire des tableaux de contingence, de bien comparer des chiffres au sein d'un tableau, de penser à calculer des rapports quand c'est nécessaire, ou encore de savoir identifier des effets d'âge et de génération. Bien connaître des outils statistiques (comme la nomenclature des PCS) et des notions souvent utilisées par la statistique publique (comme « ménage » ou « personne de référence ») est aussi précieux pour cette épreuve. Il est également important de savoir lire et interpréter les résultats d'une analyse toutes choses égales par ailleurs (qui sont toujours, dans les dossiers, accompagnés de notes de lecture). Le jury prend souvent le temps, au cours de la discussion, de demander aux candidates et candidats une ou deux lectures ou interprétations précises de données statistiques afin de vérifier leurs capacités en la matière. Des questions ont révélé de réelles lacunes, comme ne pas savoir interpréter certains pourcentages en termes de sous- ou surreprésentation.

Il est attendu des candidates et candidats de passer d'une lecture statistique à une interprétation sociologique et de replacer les documents dans des questionnements théoriques et méthodologiques plus larges. Il est essentiel de commenter les documents du dossier en prêtant attention aux sources, aux dispositifs d'enquête et aux difficultés de mesure. Les candidates et candidats doivent aussi réfléchir à l'articulation entre les documents, notamment quand ils reposent sur des données de nature différente. La date, la source ou encore la nature de la publication sont parfois des informations de premier plan.

Le jury rappelle l'importance de maîtriser des auteures et auteurs « classiques » mais également des travaux récents. Le jury souligne l'importance d'avoir une connaissance approfondie des auteures et auteurs et des ouvrages cités. À cet égard, le jury ne peut qu'encourager les candidates et candidats à lire, en plus d'ouvrages de synthèse, des livres de recherche en sociologie en étant attentifs à leurs résultats, à leur démarche, ainsi qu'aux données et aux méthodes sur lesquels ils s'appuient.

Enfin, il est également attendu que les candidates et candidats s'appuient sur leurs connaissances des politiques publiques, de la société française et de sa morphologie. Ces connaissances peuvent en particulier être utiles pour situer socialement les pratiques et les acteurs présents dans le dossier.

Liste des dossiers :

Bonheur et travail

Dominer l'espace social

Une « droitisation » de la société française ?

Genre, sexualité et catégories statistiques

La chasse en France

La mobilité automobile en France

La nuit : approche sociologique

Le logement social en France

Les inégalités sociales de santé en France

Télétravailler

Vivre hors couple